



# **Le Conseil des Sages**

**un regard citoyen sur la vie de la cité**



# A quoi sert un Conseil des Sages ?

Instance de réflexion,  
de proposition  
et d'aide à la décision,  
pour éclairer la municipalité sur des projets intéressant la  
vie de la commune et de ses habitants.

*instance consultative (non un organe de décision)*





# Qui décide de créer un Conseil des Sages ?

La décision de création d'un Conseil des Sages relève de la **compétence exclusive de la municipalité** :

- ➔ *aucune association ni aucun groupement ne peuvent se prévaloir de l'appellation « Conseil des Sages »*
- ➔ *la municipalité fixe les modalités de constitution initiale du Conseil des Sages, son statut, sa composition, ses modes de fonctionnement et ses conditions de renouvellement.*



Comment est composé un Conseil des Sages ?

- Peut être candidate, toute personne :



Quelles sont les obligations d'un Sage ?

➔ Mettre au  
service de la  
communauté



Quels sont les engagements de la  
municipalité

à l'égard du Conseil des Sages ?

➤ Lui permettre

de fonctionner

de manière



**Comment fonctionne un Conseil des Sages ?**

**Elaboration d'un  
règlement  
intérieur**



**Quelles actions concrètes pour un Conseil des Sages ?**

➤ Donner des  
avis ou faire  
des suggestions



La Fédération des Villes et Conseils de Sages (F.V.C.S.)

Association

indépendante

gérée par ses

Saint-Aubin du Cormier - Commission des

Années 02/07/2014



« Il n'y a pas d'enthousiasme sans sagesse ni de sagesse sans générosité » (Paul Eluard)



« La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse, la vieillesse est le temps de la pratiquer » (Jean-Jacques Rousseau)